

ADT S.I.L.C
Société Anonyme au capital de 16.591.522 euros
Siège social : 183 Avenue Descartes Centre d'Affaires Paris Nord
Bâtiment Continental 6 93153 Le Blanc Mesnil Cedex
542.030.200 R.C.S. BOBIGNY

CHIFFRE D'AFFAIRES
INFORMATION TRIMESTRIELLE
2^{ème} trimestre 2011
INFORMATION SEMESTRIELLE
1^{er} Semestre 2011

1) **CHIFFRE D'AFFAIRES :**

COMPARATIF
CA CONSOLIDE DU 2T 2010 - 2011

CA par secteur d'activité

(en Kp)	Bureaux		Commerces		Hôtels		Habitations		TOTAL	
	2T10	2T11	2T10	2T11	2T10	2T11	2T10	2T11	2T10	2T11
Revenus locatifs	346	310	0	0	0	0	0	0	346	310
Charges locatives refacturées	124	125	0	0	0	0	0	0	124	125
CA TOTAL	470	435	0	0	0	0	0	0	470	435

CA par zone géographique

(en Kp)	Paris		Région Parisienne Hors Paris		TOTAL	
	2T10	2T11	2T10	2T11	2T10	2T11
Revenus locatifs	0	0	346	310	346	310
Charges locatives refacturées	0	0	124	125	124	125
CA TOTAL	0	0	470	435	470	435

COMPARATIF CA DU 1^{er} Semestre 2010 - 2011

CA par secteur d'activité

(en Kp)	Bureaux		Commerces		Hôtels		Habitations		TOTAL	
	1S10	1S11	1S10	1T11	1S10	1S11	1S10	1S11	1S10	1S11
Revenus locatifs	671	632	0	0	0	0	0	0	671	632
Charges locatives refacturées	275	279	0	0	0	0	0	0	275	279
CA TOTAL	946	911	0	0	0	0	0	0	946	911

CA par zone géographique

(en Kp)	Paris		Région Parisienne Hors Paris		TOTAL	
	1S10	1S11	1S10	1S11	1S10	1S11
Revenus locatifs	0	0	671	632	671	632
Charges locatives refacturées	0	0	275	279	275	279
CA TOTAL	0	0	946	911	946	911

2) DESCRIPTION GENERALE DES CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ACTIVITE :

Le groupe réalise l'intégralité de son chiffre d'affaires dans le secteur de l'immobilier sur le site du « Centre d'Affaires Paris Nord » en région parisienne.

Au 30 juin 2011, le patrimoine immobilier du groupe représente une surface totale de 48.587 m² exclusivement située en région parisienne dans le Centre d'Affaires Paris-Nord au Blanc-Mesnil (93). Le bâtiment, abritant le Restaurant Inter-Entreprises (RIE) et représentant environ 4 000 m², appartient pour sa part au syndicat de copropriété du Centre d'Affaires dans lequel le groupe a une participation de 98.31%. Mais le groupe bénéficie d'un contrat de mise à disposition à son profit et les travaux du RIE ont été intégralement financés par le groupe ; celui-ci est en cours de procédure pour le rachat de la quote-part des autres copropriétaires

Le chiffre d'affaires du trimestre s'établit à 435 K€ (310 K€ de loyers et 125 K€ de provisions) contre 470 K€ pour le 2^{ème} trimestre 2010 (346 K€ et 124 K€).

Celui du 1^{er} semestre 2011 s'élève à 911 K€ (632 K€ et 279 K€) contre 946 K€ au 1^{er} semestre 2010 (671 K€ et 275 K€).

Le chiffre d'affaires du 1^{er} Semestre 2011 est en légère baisse par rapport à la même période en 2010. Cette baisse de 35 K€ est essentiellement liée à l'impact des annulations de loyers de locataires partis ou en liquidation judiciaire.

Malgré tout, les négociations sont toujours en cours avec différentes administrations pour d'importantes surfaces de bureaux : la Direction Générale des Impôts pour environ 300 m² avec une renégociation de l'ensemble des baux, le Pôle Emploi pour environ 500 m² ; le Conseil Général de la Seine Saint Denis pour une prise à bail de 524m² et la Pépinière d'Entreprises pour environ 900 m², le tout pour des prises d'effet avant la fin de l'année 2011. Un bail a également été signé fin juillet pour l'installation d'un Centre de Formation sur le site pour une surface d'environ 800m² (bail à effet 1^{er} septembre).

Le Centre d'Affaires Paris Nord poursuit son objectif d'amélioration de remplissage du site en proposant divers services :

- Le RIE voit toujours son taux de fréquentation augmenter notamment avec l'adhésion de nouvelles sociétés présentes sur le périmètre du centre.
- La création d'une crèche privée est toujours à l'étude.
- Le projet de Conciergerie multiservices est toujours à l'étude
- Un projet de bail est en cours de rédaction pour la création d'un Centre Sportif qui occupera les locaux du 1^{er} étage du Bâtiment Services Généraux avec une ouverture prévisionnelle en novembre 2011.

Toujours dans le cadre de l'amélioration du taux d'occupation des immeubles du Blanc-Mesnil, les mandats de commercialisation se poursuivent.

Médiation et Continuité de l'exploitation :

Suite à l'ordonnance en date du 13 décembre 2010, le Tribunal de Commerce de Bobigny avait désigné la SCP BRIGNIER en qualité de mandataire ad hoc sur les trois sociétés propriétaires des immeubles du Centre d'Affaires Paris-Nord avec la mission d'apprécier leur situation juridique, économique et financière, notamment de déterminer leur situation active et passive, de les assister dans leurs discussions avec les banques et les crédit- bailleurs de manière à ne pas entraver leur développement, et de les assister dans la négociation et la rédaction de protocoles et actes qui consacreront les solutions adoptées. La durée de la mission du mandataire est fixée au 13 avril 2011.

A la demande des banques, ADT SIIC a mandaté le cabinet ERNST & YOUNG le 8 février 2011 afin de procéder à une analyse de la situation financière du groupe et à une revue des prévisions d'exploitation et de financement sur les trois prochaines années.

ERNST & YOUNG a rendu son rapport le 16 mars 2011 et en a fait une présentation aux banques lors d'une réunion sous l'égide de Maître BRIGNIER le 18 mars 2011.

Il avait été initialement envisagé par le groupe de tenter de négocier avec les banques une restructuration de l'endettement du groupe sur la base d'un gel du remboursement des échéances en principal sur deux ans en contrepartie notamment de la cession de l'immeuble Bonaparte, le rapport d'ERNST & YOUNG a démontré l'utilité de considérer une alternative en la vente d'un ou de tous les biens immobiliers des sociétés PAMIER, BLANAP et AD INVEST.

La mission de Maître BRIGNIER arrivant à terme le 13 avril 2011, les sociétés PAMIER, BLANAP et AD INVEST ont requis, devant le Président du Tribunal de Commerce de Bobigny, de renouveler le mandat ad hoc de Maître BRIGNIER pour une durée de trois mois, soit jusqu'au 13 juillet 2011, afin de leur permettre de poursuivre les discussions. Cette requête a été acceptée par ordonnance du 18 avril 2011.

Sa nouvelle mission est arrivée à échéance le 13 juillet 2011 et a été, par ordonnance du 10 août, renouvelée jusqu'au 13 novembre 2011. Le groupe doit effectuer à la rentrée de septembre un nouveau tour de table avec les établissements bancaires.

La Direction du groupe étudie actuellement les offres d'acquéreurs potentiels mais les négociations sont longues eu égard à l'importance du site.

Par ailleurs, alors que la période de négociation était toujours en cours, les sociétés CICOBAIL et ING LEASE ont cru bon d'appeler la société ACANTHE DEVELOPPEMENT en qualité de caution à leur payer l'intégralité des sommes restant dues par AD INVEST au titre de l'année 2010.

La société ACANTHE DEVELOPPEMENT a estimé prématuré cet appel à sa caution et a refusé de payer. CICOBAIL et ING LEASE ont alors procédé à une saisie sur le compte d'ACANTHE DEVELOPPEMENT ouvert chez ODDO & CIE et ont saisi la somme de 148 Kp.

Par ailleurs, en date du 12 juillet, la société AD INVEST a reçu de ses crédit bailleurs un commandement de payer visant la clause résolutoire. Si tel était le cas, le contrat prévoit non seulement une résiliation du bail mais aussi le paiement par le preneur des échéances restées

impayées ainsi que d'une indemnité égale à 120% de la valeur résiduelle financière de l'opération soit, dans ce cas, environ 2.000 Kp.

La société ACANTHE DEVELOPPEMENT a alors commencé une phase de négociation avec CICOBAIL et ING LEASE pour acquérir le bien grevé du contrat de crédit-bail ainsi que la créance d'arrérés. Un accord a été signé le 11 août 2011 qui doit encore être soumis à l'aval des comités de crédit de CICOBAIL et ING LEASE

La proposition d'acquisition faite par ACANTHE DEVELOPPEMENT a été conditionnée à l'engagement de CICOBAIL et d'ING LEASE de suspendre les effets du commandement de payer, délivré le 12 juillet 2011 à AD INVEST, jusqu'au 30 novembre 2011, date limite de réalisation de la cession de l'immeuble grevé du contrat de crédit-Bail et de la créance d'arrérés.

3) OPERATIONS ET EVENEMENTS IMPORTANTS DU TRIMESTRE ECOULE :

Aucune opération ni aucun événement important définis strictement au sens de l'information permanente visée par le règlement général de l'AMF (article 222-1 et suivants) ne sont intervenus au cours du 1er trimestre 2011.

Il faut cependant noter que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire convoquée pour le 22 juin 2011 n'a pas pu délibérer, faute de quorum.

En effet, le bureau de l'assemblée a constaté que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possédaient 1.076.104 actions sur les 434 421 861 actions formant le capital et ayant le droit de vote, soit un peu moins de 0,25 % du capital social.

L'assemblée représentant moins du quart du capital n'était pas régulièrement constituée et n'a pas pu, en conséquence, valablement délibérer tant pour la partie ordinaire que pour la partie extraordinaire de son ordre du jour.

Une nouvelle assemblée a été réunie le 12 juillet 2011 sur deuxième convocation. Les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possédaient cette fois 1.764.613 actions sur les 434 421 861 actions formant le capital et ayant le droit de vote soit environ 0,41 % du capital social.

Conformément aux articles 40 et 42 des statuts, sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis en Assemblée Générale Ordinaire et un quorum d'un cinquième des actions ayant droit de vote est requis en Assemblée Générale Extraordinaire.

Par conséquent, l'Assemblée Générale était régulièrement constituée pour sa partie ordinaire et a pu, en conséquence, valablement délibérer, notamment sur l'approbation des comptes et des ratifications de nomination d'administrateurs.

En revanche, l'Assemblée représentant moins du cinquième du capital, n'était pas régulièrement constituée s'agissant de sa partie extraordinaire et n'a pu, en conséquence, valablement délibérer.

*L'information financière trimestrielle peut être consultée sur le site internet de la société à l'adresse www.adtsiic.eu dans la rubrique « **Information réglementée** ».*

Le Blanc Mesnil, le 12 Août 2011